



Édito

En 1884, la première poubelle a été créée sous l'ordonnance du préfet Eugène-René Poubelle, qui ne voulait plus voir les déchets jetés en pleine rue et voulait garantir une hygiène aux citoyens. 128 ans plus tard, le préfet Poubelle serait affolé par la taille de la poubelle des ménages. Les ordures ménagères collectées doivent être enfouies ou recyclées et il est nécessaire de trouver des solutions pour le traitement de tous ces déchets.

Les élus de la commission avec le personnel technique de la CCPD font comme M. Poubelle en son temps, ils réfléchissent à garantir la salubrité, le ramassage, mais avant tout à maîtriser les coûts en améliorant le tri et le recyclage...

La prochaine évolution sur notre territoire sera l'installation des conteneurs semi-enterrés qui remplaceront les bacs roulants. Faites-leur bon accueil, même si vous devez vous déplacer un peu loin ! Après tout, pour faire nos courses nous faisons bien quelques centaines de mètres voire même des kilomètres.

Cette nouvelle étape améliorera notre cadre de vie, l'esthétique de nos communes et optimisera le ramassage.

Nous le savons, depuis 20 ans au moins, nous sommes contraints à trier nos déchets et maintenant à les réduire. Il est désormais urgent de devenir des éco-consommateurs qui achètent mieux et jettent moins car si le coût de nos achats augmente en permanence, le coût de traitement de nos déchets aussi.

Fabienne Simian

INVITATION

Réunion publique

« Un nouveau mode de collecte des déchets ménagers »
Présentation, démonstration et discussion autour de la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur le territoire.

Mardi **5 juin**, à partir de 18h,
salle des fêtes de MONTJOUX

Vendredi **15 juin**, à partir de 18h,
Espace Valdaine à LA BÉGUDE DE MAZENC.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 7^e continent : un continent de plastique

Les chercheurs ont découvert depuis quelques années un nouveau continent formé par l'accumulation des déchets plastiques qui dérivent dans les océans. Ce « continent » d'une superficie de 7 fois la France ne cesse de s'accroître. En effet, les courants marins ont accumulé depuis des décennies des quantités de matières plastiques au large du Pacifique. Chaque année 10% des déchets plastiques finissent ainsi dans les océans.

Les conséquences : les animaux aquatiques confondent les matières plastiques avec leur alimentation et celles-ci s'accumulent dans les chaînes alimentaires.

Pensez à trier...



L'ASTUCE RÉCUP : LA BOUTEILLE EN PLASTIQUE



Cet objet usuel se recycle dans les colonnes de tri jaune mais avant de le jeter, je peux le réutiliser.

La durée de vie d'une bouteille en plastique est d'environ 500 ans, ce qui laisse le temps de la réemployer.

Le réemploi est l'utilisation d'un objet pour une nouvelle fonction.

Une bouteille pourra devenir :

- Un objet de décoration : photophore, ramequin...
- Un objet utile : goutte à goutte, pot à crayon, entonnoir...
- Un jeu pour enfant : quilles, maracasses...

Le déchet le mieux valorisé est celui qu'on ne produit pas.



SENSIBILISATION DES VACANCIERS

Comme chaque année, nous encourageons les hébergeurs du territoire à informer les vacanciers des consignes de tri. Des affiches en Français, Anglais, Hollandais et Allemand sont téléchargeables gratuitement sur:

<http://ccpd26.eu/resources/affiche.pdf>
ou disponible au format A3 et A4 sur demande à

Sébastien Liogier

☎ 04 75 46 43 49 / 06 73 17 18 23

✉ s.liogier@ccpd26.fr



La recyclerie ne prend pas de vacances

Les deux magasins de vente d'objets de seconde main : TRI-Balles pour le textile et Le Tri-Porteur restent ouverts tout l'été.

> TRI-Balles :

Mardi - Mercredi-Jeudi-Samedi
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

> Le Tri-Porteur :

Lundi-Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 10h à 17h





Ne pas confondre !

Le carton dans les pélicans



Les cartonnettes avec les emballages



20 kg par an et par habitant

C'est le poids des aliments gaspillés par les français.

À l'échelle de la CCPD, cela représente

165 tonnes d'ordures ménagères.

Le compostage est une solution pour réduire ces déchets... mais éviter le gaspillage est encore plus judicieux.

On estime que ce gaspillage, en France, coûte 430€ par habitant et par an (source : FNE, ADEME, avril 2011). Il a aussi un impact sur le budget des familles, **mais comment le réduire ?**

- > **En achetant malin** : préparez une liste de courses en prévoyant vos repas.
- > **Conserver correctement** : vérifiez le mode de conservation et les dates de péremption.
- > **Cuisiner intelligemment** : utilisez en priorité les produits qui s'abîment vite, cuisinez en quantité raisonnable.
- > **Accommoder les restes** : pizza, cake, gratin, pain perdu... de nombreuses recettes permettent de finir ses restes.

Pour plus d'idées www.reduisonsnosedechets.fr



APPEL A PROJET COMPOSTONS COLLECTIF

Dans le but de promouvoir le compostage sur le territoire la CCPD souhaite accompagner la mise en place de composteurs collectifs. Le compostage collectif permet de créer un lien humain autour de cette pratique à l'échelle d'un quartier, d'une résidence ou d'un hameau tout en faisant un geste concret pour la réduction des déchets.

La CCPD s'engage à :

- > Fournir les équipements,
- > Former et informer les participants,
- > Suivre et accompagner le projet.

Conditions de participation :

- > Habiter sur le territoire de la CCPD.
- > Représenter un collectif (quartier, hameau, résidence) d'un minimum de 5 foyers.
- > Présenter 2 personnes référentes qui suivront la formation de « maître composteur ».
- > Posséder un espace suffisant pour implanter les composteurs (=20m²).
- > Utiliser le compost produit.

Si vous et votre voisinage êtes intéressés, remplissez et renvoyez le bulletin d'inscription avant le 15 mai 2012. 5 projets seront sélectionnés et verront le jour en 2012.



Bulletin d'inscription : compostons collectif

Nom du « collectif » (résidence, quartier, hameau, village) :

Ville :

Coordonnées (tél. , adresse mail) :

Nom des 2 personnes référentes :

Nombre de foyers, nombre de personnes :

Merci de retourner ce bulletin avant le 29 juin à :

**Service Gestion des Déchets
CCPD
8 rue Garde de Dieu
26220 DIEULEFIT**

